



## Claustra du voisin fixée de mon côté

-----  
Par Gotch

Bonjour,

J'ai un mur mitoyen en plaques de ciment.

Le voisin a entouré le haut des poteaux de fils de fer pour fixer sa claustra.

Il y a donc du fil de fer de mon côté susceptible de rouiller et de tâcher ma terrasse nouvellement carrelée.

J'ai déjà coupé ses attaches mais il recommence sans demander ma permission.

1/ en a-t-il le droit ?

2/ puis continuer à retirer ce qui dépasse de mon côté ?

Il serait plus facile de percer les poteaux pour se fixer dessus mais je ne vais pas lui apprendre la technique vu nos relations

Merci bcp pour votre réponse

-----  
Par osram

Bonjour,

Rien ne doit dépasser chez vous...ou alors s'il ne peut faire autrement et que vous l'autoriser, conseillez lui des attaches en plastique..

-----  
Par Gotch

Merci pour votre réponse,

Bonne continuation,

Bien cordialement